



Le Stalexique

Jan. & Fév. 2015 Volume 32 No. 1

Le “Bon coup” de décembre du Centre local de développement (CLD) de la MRC de Maskinongé, remis aux entreprises “Dépanneur Beau-Soir et Boucherie Mario Deschênes” de Saint-Alexis-des-Monts



Dans ce numéro :

Mot du maire	3
Informations municipales	4
Informations générales	9
Procès-verbaux	10
Place aux organismes	14

Le 14 janvier dernier, le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Maskinongé était fier de remettre le « Bon coup » du mois de décembre à ces deux entreprises de chez-nous pour leur *fusion* gagnante. Grâce à cette association et aux investissements communs, les Aleximontois peuvent maintenant se procurer tous les produits d'alimentation au même endroit.

Le propriétaire du Dépanneur Beau-Soir, monsieur Steve Armstrong et monsieur Mario Deschênes de la Boucherie du même nom, ont investi dans le dépanneur afin d'accueillir la Boucherie artisanale. Les deux commerces demeurent indépendants, mais partagent le même espace, ce qui est fort pratique pour les clients de l'un comme de l'autre.

La superficie a presque doublé et le dépanneur est devenu un véritable marché. En plus du Club vidéo, de la crèmerie et de la station-service, le petit marché a maintenant aussi une section fruits et légumes en plus d'offrir les produits artisanaux de la Boucherie Mario Deschênes, spécialisée en fabrication de saucisses (60 variétés), jambon, charcuterie, viande fumée, etc.

Le dépanneur Beau-Soir a pignon sur rue à Saint-Alexis-des-Monts depuis 2002 et ce sont 12 employés qui y travaillent. Pour monsieur Steve Armstrong, propriétaire du dépanneur, c'est gagnant d'avoir comme locataire, à même son commerce, un boucher comme Mario Deschênes. « Cela a permis de diversifier notre offre et les clients des deux commerces sont très contents ». Pour monsieur Armstrong, recevoir le bon coup de la MRC de Maskinongé c'est un honneur « c'est très valorisant, une belle reconnaissance du milieu et nous en sommes bien fiers ».

Monsieur Deschênes, quant à lui est également installé comme boucher depuis 2002 à Saint-Alexis-des-Monts. Cette association est, pour lui, tout comme pour monsieur Armstrong, très avantageuse et il a vu une augmentation significative de sa clientèle. « Cela me permet, entre autres, de vendre mes produits même après la fermeture de la boucherie à 18h car le dépanneur est ouvert jusqu'à 22h. Le déménagement de la Boucherie a aussi permis de créer un emploi à temps plein et un autre à temps partiel et c'est grâce à l'excellente collaboration de toute l'équipe que cette réussite commerciale est possible ». À propos d'avoir été choisi par la MRC pour le mur des bons coups, monsieur Deschênes commente comme suit : « c'est inattendu et j'en suis très heureux. C'est une belle publicité pour nous ». **FÉLICITATIONS ET BON SUCCÈS!**

À propos du Centre local de développement (CLD) de la MRC de Maskinongé:

Le Centre local de développement (CLD) est l'organisme mandataire du développement local de la MRC de Maskinongé. Il a comme mission de promouvoir le développement local et de favoriser la création et l'expansion des entreprises par le soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif.

Source :

Marjolaine Cloutier
Conseillère en communication



Discours de M. Robert Lalonde, Préfet de la MRC de Maskinongé et Directeur du CLD

Pour la première fois au mur des bons coups, nous honorons deux entreprises, mais pour le même bon coup. En effet, c'est avec fierté que nous décernons le "Bon coup" du mois de décembre aux entreprises Dépanneur Beau-Soir et Boucherie Mario Deschênes de Saint-Alexis-des-Monts.

Pour ces deux entreprises qui ont ouvert leurs portes en 2002, c'est une entente gagnante et pour les Aleximontois, cela permet un achat local, de qualité, diversifié et sans se déplacer! Comme j'ai l'habitude de le répéter, tout seul on va plus vite à un coût plus élevé, ensemble on va plus loin à un moindre coût!. Félicitations pour votre équipe championne!

Au nom du **Conseil Municipal et des aleximontoises, aleximontois**, nous nous joignons à l'équipe du CLD pour féliciter ces investisseurs de chez-nous, dont l'entreprise est au service de la collectivité. Cette alliance, avec la qualité de leurs produits et de leurs services, assure le succès et la réussite de leur entreprise.

Une autre belle fierté aleximontoise! Félicitations!

MOT DU MAIRE

**Concitoyens, Concitoyennes,**

Une nouvelle année s'amorce et nous souhaitons tous, qu'elle soit vraiment bonne, remplie d'espoir et de réalisations!

*Permettez-moi de vous faire part de **nos orientations pour 2015**. Le Conseil municipal a comme objectif de poursuivre à travailler sur les différents projets de nature à stimuler notre économie et à créer de nouveaux leviers de développements, faire de notre municipalité un environnement toujours plus attrayant et compétitif, cherchant à se doter de moyens dont nous avons besoin pour réaliser nos ambitions et assurer notre prospérité.*

Ensemble, nous avons de nombreux défis à relever et voulons s'assurer de comprendre les besoins de la population et ainsi, mieux répondre à vos attentes. Offrir des services de qualité, tout en poursuivant les mêmes objectifs, soit de ne pas trop alourdir le fardeau fiscal et de profiter de tous les nouveaux programmes d'aides gouvernementales constituent nos priorités.

Votre conseil municipal a à cœur de soutenir et représenter les intérêts des citoyens avec diligence, efficacité et intégrité. En ce début d'année, je profite de l'occasion pour remercier nos bâtisseurs, tous les entrepreneurs, les organismes et intervenants sociaux qui contribuent au dynamisme et à la vitalité de notre milieu.

Nouvelles Municipales :**Hausse de la valeur du rôle d'évaluation****Nouveau rôle triennal déposé pour les années 2015,2016, 2017**

Notre nouveau rôle d'évaluation (rôle triennal) a été déposé pour les années 2015, 2016, 2017 et voulons vous faire part de l'évolution de la valeur du rôle, en vous dressant un tableau de cette progression depuis les trois dernières années.

Évaluation imposable

2013	259 508 200	\$	(millions)
2014	263 215 900	\$	"
2015	338 224 600	\$	"

Cette hausse du rôle d'évaluation est reliée, entre autre, aux nombreuses transactions immobilières des dernières années. Celles-ci ont un impact à la hausse sur la valeur des immeubles et des propriétés, car le montant des transactions est supérieur aux valeurs inscrites au rôle d'évaluation. À cela s'ajoutent les nouvelles constructions résidentielles et commerciales mises au chantier au cours de ces mêmes années.

Le nouveau rôle d'évaluation triennal déposé, servira de base à l'imposition pour les (3) prochaines années.

La municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a tout le potentiel nécessaire à un développement harmonieux et profitable pour tous. Le conseil municipal met beaucoup d'efforts pour faire de la municipalité, bien plus qu'un lieu de passage. Le magnifique coup d'œil de la forêt et des lacs, une nature généreuse et accueillante, des gens chaleureux, des organisations bien structurées, tous les éléments sont rassemblés pour que notre municipalité soit vouée à un avenir des plus prometteurs!

Taxe foncière 2015

Le conseil municipal retronche de 0.09 cents à sa taxe générale, soit de 0.85\$ à 0.76\$, afin de réduire l'impact de l'augmentation du nouveau rôle triennal d'évaluation.

Taxe sur les services :**Service de la cueillette des ordures domestiques :**

- Cette taxe est restée au même taux, soit 120\$ / unité.

Service de l'eau potable :

Augmentation de 35\$ /unité comparativement à l'an passé, en raison des améliorations apportées pour la mise à niveau du réservoir d'eau potable et à l'application des exigences du Ministère du développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) Cette augmentation porte la taxe pour ce service à 225 \$/unité.

Assainissement des eaux :

Le taux demeure le même, soit 349 \$.

ENVOI DU COMPTE DE TAXES 2015

Votre compte de taxes pour l'an 2015, vous parviendra à la fin de ce mois, soit le 28 février. Nous vous rappelons, que comme par les années passées, pour alléger les versements, vous aurez la possibilité de les effectuer en (3) versements égaux, tels qu'établis sur votre compte, et pour ceux dont le montant total des taxes s'élève à plus de 300 \$. Donc, pour bien respecter cette entente, **le 1er versement doit s'effectuer : avant le 31 mars, le 2è versement: avant le 2 juillet et le 3è: avant le 1er septembre.**

Rappel – Institutions financières pour le paiement des taxes municipales

N'oubliez pas qu'il vous est possible désormais d'effectuer le paiement de vos taxes municipales par le biais de plusieurs institutions financières, telles que :

**BUDGET 2015**

<u>REVENUS :</u>		<u>DÉPENSES:</u>	
Taxes	3 459 075 \$	Administration générale	742 938 \$
Paiement tenant lieu de taxes	331 729 \$	Sécurité publique	514 203 \$
Autres revenus de sources locales	290 349 \$	Transport routier	1 326 452 \$
Revenus de transferts	<u>396 665 \$</u>	Hygiène du milieu	956 382 \$
Total des revenus	<u>4 477 818 \$</u>	Santé et Bien-être	64 758 \$
		Aménagement, urbanisme et développement	312 478 \$
		Loisirs et culture	449 011 \$
		Frais de financement	107 180 \$
		Autres activités financières et affectations	<u>4 416 \$</u>
		Total des dépenses	<u>4 477 818 \$</u>

DES NOUVELLES DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT

Nous vous présentons la valeur des permis de construction émis en 2014. Nous avons émis 374 permis et certificats au cours de cette période.

• Permis de construction	Nombre	Valeur (\$)
<i>Nouvelles constructions:</i>		
- Résidence	12	1 766,000
- Chalet	15	4 847,000
- Commercial et institutionnel	1	50, 000
- Bâtiment accessoire	49	475,900
<i>Rénovations et agrandissements:</i>		
- Résidence	135	1 335,900
- Chalet	22	547,100
- Commercial et institutionnel	7	1 186 000
- Démolitions	5	-
- Autres (Fosses et autres types)	128	452 300
Valeur totale		10,660,200
• Permis de lotissement		Nombre
Subdivisions		22
• Permis d'installation septique		Nombre
Nouvelles installations mises aux normes		55
• Autres types de permis		Nombre
- Vente de garage		22
- Forage de puits artésiens		24
- Sollicitations		1
- Récolte de matière ligneuse		2
- Certificats d'autorisation		24

La valeur annuelle totale des travaux de construction pour l'année 2014 est le meilleur résultat jamais obtenu en valeur de travaux.



“ Fêtons l’hiver en famille”

Mot de la responsable de la politique familiale,
Mélanie Lacoursière, conseillère

Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la grande réussite de cette fête d’hiver, dans le cadre de la politique familiale, qui a eu lieu dimanche le 1er février dernier, sur le lac du village.

Votre présence, pour nous, était importante et à notre grand plaisir, vous avez été nombreux à braver le froid et à participer aux différentes activités hivernales qui s’offraient à vous, gratuitement.

C’était bien de voir les petits, les parents et même les grands-parents, s’amuser et profiter de cette magnifique journée en famille.

Nous nous devons de remercier l’importante collaboration de la Réserve faunique Mastigouche qui en plus de participer financièrement à l’ensemencement du lac, a permis que des jeunes profitent de la pêche blanche avec la contribution importante de 4 employés expérimentés à initier des jeunes à la pêche blanche. S’ajoute la contribution de nos précieux partenaires et bénévoles qui ont assuré la réussite de cette journée, soit:

- *La Réserve faunique Mastigouche : Éric Harnois, dir. et Annie St-Onge, responsable du territoire, ainsi que 4 de leurs employés: Marcel Deschênes, David Dubé, Ghislain Dupuis et Gabriel Constantin*
- *La Nature d’Alexis: Daphnée Leclair, Gabrielle Ciesielsky, Claude Cormier, et Denis Dupuis*
Les pompiers volontaires: Raymond Beaudoin et Jacques Meunier
- *Marché Tradition (Famille Lemay) et le Centre du Bon Marché Charbonneau*
- *Les bénévoles: Tom Ostreiko (initiation à vélo sur glace), Alain McLean (initiation à la pêche) et Mathieu Plante (ouverture des sentiers). Au cours de la journée, nous avons eu l’honneur de recevoir notre député de Maskinongé, M. Marc H. Plante. Reconnaissance à tous!*

Le Comité de la politique familiale vous dit MERCI et on se donne rendez-vous pour l’an prochain!

POLITIQUE FAMILIALE AÎNÉS PLAN D’ACTION 2015 - 2016 (MADA)
INVITATION À UNE CONFÉRENCE AVEC UNE INTERVENANTE SOCIALE À CARPE DIEM
CENTRE DES RESSOURCES ALZHEIMER - MADAME CHRISTINE CHAREST

Dans notre plan d’action 2015-2016, afin de mieux répondre aux besoins de la population de la MRC de Maskinongé, la Politique familiale aînés (MADA) vous invite à assister à une conférence avec Madame Christine Charest, intervenante sociale à Carpe Diem, afin de mieux nous faire comprendre la maladie d’Alzheimer et les maladies apparentées, ainsi que tous les services et soutien que Carpe Diem peut apporter aux gens dans le besoin. (Soutien et écoute téléphonique, rencontre à domicile ou au bureau, afin de vous offrir des trucs et conseils).

Nous vous invitons à assister à cette conférence, qui vous est offerte gratuitement
Judi le 5 mars entre 18h30 et 19h00 à la Salle municipale Marcel-Milot

**LA MRC DE MASKINONGÉ HONORE UNE SOIXANTE DE POMPIERS VOLONTAIRES
PARMI CEUX-CI (3) DE NOS POMPIERS VOLONTAIRES DIPLÔMÉS POUR LA FORMATION POMPIER 1**

Mercredi le 28 janvier dernier, près de 150 personnes étaient réunies au Centre communautaire de Sainte-Ursule pour la tenue d'une réception civique où le Conseil de la MRC de Maskinongé, soulignait la réussite d'une soixantaine de pompiers volontaires dans leur formation professionnelle. Après plusieurs mois passés à étudier, à assister aux cours de soir et de fins de semaine, et à se préparer pour toutes éventualités sur le terrain, les pompiers ont fièrement reçu leur diplôme pour la formation Pompier 1, lors de cette soirée de célébration. Parmi ceux-ci, trois (3) de nos pompiers volontaires en faisaient partie, soit Michel Junior Lessard, Alex Plante et Jacques Meunier.

Nous tenons à les féliciter pour cette réussite, afin d'assurer la sécurité de toute une population en situation d'urgence. Nous nous devons de reconnaître leur engagement fondé sur le sens du dévouement et du devoir accompli.

Félicitations!



De gauche: Raymond Beaudoin, directeur Service Incendie, les pompiers volontaires: Michel (Junior) Lessard, Alex Plante, Jacques Meunier et le maire, Michel Bourassa.

**RELAIS POUR LA VIE
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
PRENONS LE RELAIS**

Si vous désirez vous impliquer dans le **Relais pour la vie** pour ainsi soutenir la cause de la Société canadienne du cancer **en formant votre propre équipe**, et de collaborer à l'objectif financier du Relais pour la vie; pour vous inscrire et pour toutes autres informations, contactez : **Julie Gadbois, agente de développement. (819) 374-6744 et/ou vous rendre à l'Hôtel de Ville pour obtenir les formulaires d'inscription et d'information. Grâce aux dons, des milliers de Québécois, la Société canadienne du cancer, lutte pour prévenir plus de cancers, permettre à nos chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie. Sauvons + de vies!**

RELAIS POUR LA VIE Société canadienne du cancer

Prenez le *Relais pour la vie*
MRC de Maskinongé, 30 mai 2015

NOUS CONTACTER:

Julie Gadbois
Agente de développement

Société canadienne du cancer
Région Mauricie
Tél. 819-374-6744
Télé. 819-373-4337
1491, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Z 1T7
www.relaispourlavie.ca

Suivez-nous sur Facebook.com/SCCmauricie

SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Votre bibliothèque municipale LIVRE la culture...

Février le mois coup de cœur!

Sur les rayons de votre bibliothèque, cherchez les autocollants **coup de cœur** et découvrez quelles sont les œuvres « chouchous » des membres de votre comité de bibliothèque.

Profitez de la campagne du mois coup de cœur qui bat son plein pour échanger votre coup de cœur littéraire à vie et courrez la chance de gagner un certificat cadeau en librairie d'une valeur de 30\$. Participez au concours sur la page Facebook du Réseau BIBLIO CQLM au www.facebook.com/reseaubibliocqlm, en inscrivant en message privé le titre de l'œuvre qui vous a le plus marqué et pourquoi, puis surveillez les coups de cœur littéraires des autres lecteurs qui seront publiés tous les jours de février. Bonne lecture!

Échange de livres

Le 17 février prochain, nous procéderons à un échange de livres, ce qui apportera de nouveaux volumes sur les tablettes de votre bibliothèque. N'oubliez pas que si nous n'avons pas le volume que vous recherchez, il est possible de le commander dans une autre bibliothèque, gratuitement. Vous pouvez le faire, en allant sur le site internet www.mabibliotheque.ca ou en vous adressant au comptoir de prêt de la bibliothèque.

Livres numériques

Votre Réseau BIBLIO a modifié les modalités d'emprunt de livres numériques en français. Désormais, les abonnés **peuvent emprunter et réserver jusqu'à 5 livres numériques**. La durée du prêt demeure à 21 jours. Le saviez-vous? On peut consulter le nombre d'emprunts encore disponibles à tout moment en cliquant sur le lien « Mon dossier » tout en haut de la page.

DU NOUVEAU DANS LA RESSOURCE NUMÉRIQUE TOUT APPRENDRE

La ressource numérique « Tout apprendre » vous propose désormais des nouveaux contenus! En plus des cours de langues qui vous étaient offerts, la ressource propose désormais une offre encore plus variée de cours en ligne.

En effet, tout près de 600 nouveaux cours sont proposés qui vous permettront de vous perfectionner avec les applications informatiques et de multimédia. Sont aussi offerts des cours de développement personnel.

Branchez-vous à <http://ebook.mabibliotheque.ca/> et cliquez la tuile des cours de langues pour consulter les nouveaux contenus.



BONNE SEMAINE DE RELÂCHE À NOS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

DU 2 AU 6 MARS 2015



NOUS TENONS À VOUS SOUHAITER UNE TRÈS BELLE SEMAINE. PROFITEZ-EN POUR FAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE. « S'ARRÊTER POUR MIEUX REPRENDRE L'ANNÉE SCOLAIRE ».

BONNE RELÂCHE!

La relâche scolaire approche à grands pas... Pour les enfants, comme pour les enseignants, il s'agit d'une pause bien méritée. C'est en effet le bon temps, pour profiter des joies de l'hiver en participant à une panoplie d'activités plein-air en famille.



Informations générales

URGENCE—SERVICES MUNICIPAUX—FINS DE SEMAINE

Si un **bris ou urgence** survient les fins de semaine au niveau des services municipaux, il faut composer le **819-996-2049**



LUMIÈRES DE RUES



Vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, ou toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous en aviser en téléphonant au secrétariat au **819-265-2046**.

Nouvelles heures—Bibliothèque municipale

Mardi: 14h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00

Mercredi: 13h00 à 17h00

Jeu-di: 9h00 à 12h00 et de 18h00 à 20h00

Samedi: 10h00 à 12h00 (midi)

Interdiction de feux à ciel ouvert

Nous tenons à vous informer qu'en tout temps, il y a interdiction de faire un feu à ciel ouvert. Une contravention peut être émise à quiconque contrevient à ce règlement. Seul, le feu de foyer est autorisé(si le foyer est muni d'un pare intécelle), conformément au règlement. *Voir la page suivante pour plus d'informations *****

CUEILLETES DES GROS REBUTS

1ère: 3-4-5 juin (mercredi, jeudi et vendredi)

2è : 21-22-23 octobre (mercredi, jeudi et vendredi)

COLLECTE DES VIEUX PNEUS

Il n'y aura qu'une seule cueillette:

Jeudi le 29 octobre 2015



Directive importante

En cas d'incendie et pour toute urgence 9-1-1

Il est important de vous rappeler, qu'il faut composer le 9-1-1 en cas d'incendie et pour toute urgence. Pour les résidences reliées à une centrale d'alarme, il est important de leur signaler notre numéro, si vous ne l'avez pas encore fait. **Pour plus d'information, communiquez avec notre directeur du Service Incendie, M. Raymond Beaudoin (819) 996-4039.**

En hiver, nous vous conseillons de déneiger vos balcons et autres sorties, afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie. Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse; Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps; Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio; Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

De grande importance: VÉRIFIEZ RÉGULIÈREMENT LE BON FONCTIONNEMENT DE VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE.

POUR OBTENIR UN PERMIS DE BRÛLAGE

Vous vous devez de communiquer avec le directeur incendie, M. Raymond Beaudoin au 819-996-4039 et/ou le directeur-adjoint M. Sylvain Leblanc au 819-265-3635, seules personnes autorisées à émettre ce permis.

VOICI LES MATIÈRES QUE VOUS POUVEZ FAIRE BRÛLER SELON LE PERMIS: ARBRES, BRANCHES, FEUILLES ET LE BOIS (NON PEINT ET NON TEINT).

PRÉVOIR POUR VOTRE DEMANDE DE PERMIS: Si vous prévoyez faire un feu, une fin de semaine, nous vous demandons de prévoir et de le demander à l'avance car les fins de semaines, vous risquez d'être déçu et de ne pas obtenir votre permis.

**Raymond Beaudoin,
Directeur Service Incendie.**

Procès-verbaux des séances 17 novembre et 1er décembre 2014

**Procès-verbaux de la séance extraordinaire
du 17 novembre 2014****OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION ST-ALEXIS-DES-MONTS—NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT**

Il est unanimement résolu :

- que Monsieur le maire, Michel Bourassa, soit nommé représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de St-Alexis-des-Monts.

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – SAISON 2014-2015—SECTEURS RUES DES CHALETS, SAINT-BERNARDIN ET SECTEUR DU LAC DES PINS ROUGES

Il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat de déneigement d'une partie de la rue des Chalets, ainsi qu'une partie de la rue Saint-Bernardin, au contracteur Travaux Multiples 2011, 230 rue Saint-Émilien, Saint-Alexis-des-Monts, pour le montant de 2 120.95 \$ (taxes en sus);
- et le secteur du Lac des Pins-Rouges, au contracteur Excavation Mi-Max, 1735, rang des Pins-Rouges, Saint-Alexis-des-Monts, pour le montant de 6 750 \$ (taxes en sus).

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES - ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code Municipal du Québec*, prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure de chacune;

EN CONSÉQUENCE : Il est unanimement résolu :

- QUE le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil Municipal pour 2015 et qui débiteront à 19h30;

Lundi le 12 janvier 2015	Lundi le 6 juillet 2015
Lundi le 2 février 2015	Lundi le 10 août 2015
Lundi le 2 mars 2015	Mardi le 8 septembre 2015
Mardi le 7 avril 2015	Lundi le 5 octobre 2015
Lundi le 4 mai 2015	Lundi le 2 novembre 2015
Lundi le 1er juin 2015	Lundi le 7 décembre 2015

- QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ) RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE 2015

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le montant de la prime d'assurance pour l'an 2015;

CONSIDÉRANT QUE la prime est jugée très avantageuse pour la municipalité;

Il est unanimement résolu : de procéder au renouvellement de la police d'assurance la MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ) pour le montant de 52 219 \$.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS DE MASTIGOUCHE PROJET : « ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE CONSERVATION POUR UNE ESPÈCE MENACÉE - LA TORTUE DES BOIS »

CONSIDÉRANT QUE dans son projet, la Coopérative désire sensibiliser la population à la protection et à la conservation de l'espèce sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative travaille en partenariat avec le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, ainsi que le Ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parc du Québec;

POUR CES MOTIFS :Il est unanimement résolu : d'appuyer la Coopérative des travailleurs de Mastigouche dans leur projet « Activités de protection et de conservation, pour une espèce menacée - "La tortue des bois" », qui sera réalisé en 2015-2016.

RÉSOLUTION D'APPUI À UN PROJET « AMPHITÉÂTRE DE ST-MATHIEU-DU-PARC »

CONSIDÉRANT QUE ce projet se veut un événement touristique qui se déroulera sur le territoire de notre M.R.C., soit à l'Amphithéâtre de St-Mathieu-du-Parc;

CONSIDÉRANT QUE ce projet novateur, apportera des retombées économiques importantes pour Saint-Mathieu-du-Parc et notre région;

CONSIDÉRANT QUE le concept présenté est de favoriser le tourisme, la culture, la sensibilisation éco-forestière, ainsi que sociale.

POUR CES MOTIFS :Il est unanimement résolu :- d'appuyer ce projet qui consiste à la présentation de spectacles multidisciplinaires qui allient les arts en général, apportant une création originale conçue spécialement pour l'Amphithéâtre de St-Mathieu-du-Parc, qui se trouve dans un environnement authentique et naturel. Ce développement apportera un stimulant énergétique pour notre région.

Procès-verbaux (suite) Séance du 1er décembre 2014

CLUB DE MOTONEIGE MASTIGOUCHE INC. DROIT DE PASSAGE

Il est unanimement résolu :

- d'accorder au Club Motoneige Mastigouche Inc., un droit de passage pour y permettre d'aménager un sentier de motoneige sur le terrain portant le numéro de lot # 345-6, Nord-Ouest, Rivière-du-Loup, Canton de Hunterstown;
- que ce droit de passage est d'une durée d'un an renouvelable automatiquement pour une durée identique, sauf s'il y a avis écrit d'au moins 1 mois avant la fin de la durée du droit de passage (date de référence – 1er décembre 2014);
- que ce droit de passage est conditionnel à ce que le Club :
 - possède une police d'assurance responsabilité contre toute poursuite, ceci pendant toute la durée d'utilisation du droit de passage;
 - aucune action en justice ne peut être intentée contre la municipalité. (disposition de la *Loi sur les véhicules hors-route* art. 7.1)

CLUB QUAD-MAURICIE – DROIT DE PASSAGE AUTORISATION POUR CIRCULATION

CONSIDÉRANT QUE : le Club Quad-Mauricie 2006 a adressé une demande de droit de passage sur des tronçons de routes entretenues et propriétés de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts;

CONSIDÉRANT QUE : l'autorisation d'un droit de passage sur une route entretenue et propriété de la municipalité est régie par la *Loi sur les véhicules hors route* et que celui-ci peut être donné par résolution de la municipalité si le tronçon a moins d'un kilomètre;

CONSIDÉRANT QUE la demande de droit de passage se situe sur la rue des Loisirs, Saint-Onge et une section de la rue Mathias;

EN CONSÉQUENCE : Il est unanimement résolu :

- d'accorder au Club Quad-Mauricie 2006, un droit de passage sur les routes municipales décrites ci-après :
 - rue des Loisirs sur toute sa longueur
 - rue Saint-Onge sur toute sa longueur
 - rue Mathias, partie à partir de l'intersection de la rue, Saint-Onge et Mathias, jusqu'à sa fin vers l'Ouest..

Ce droit de passage est pour une durée de 1 an, à partir du 1^{er} décembre 2014.

De plus, le Club s'engage à installer les panneaux de signalisation requis par la *Loi sur les véhicules hors route*.

Dossier : Redécoupage des commissions scolaires

Considérant que :

la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a reçu une demande d'appui du conseil d'établissement de l'école des Boisés dans ses démarches pour s'opposer au changement de commission scolaire proposé par le ministre de l'Éducation du Québec.

Considérant que :

les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts sont sensibles à la position des membres du conseil d'établissement de l'école des Boisés et que ceux-ci sont les mieux placés pour juger où est le meilleur intérêt des élèves.

En conséquence :

Il est unanimement résolu d'appuyer le conseil d'établissement de l'école des Boisés dans ses démarches pour s'opposer au rattachement de notre école à la commission scolaire du Chemin du Roy.

Dossier : Redécoupage des commissions scolaires

Considérant que :

la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a reçu une demande d'appui du conseil d'établissement de l'école des Boisés dans ses démarches pour s'opposer au changement de commission scolaire proposé par le ministre de l'Éducation du Québec.

Considérant que : les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts ont donné leur appui aux démarches entreprises par le conseil d'établissement.

Considérant que : nous jugeons inapproprié la proposition du ministre de l'Éducation du Québec de rattacher le territoire de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts à la commission scolaire du Chemin du Roy et que cette façon de faire dénote une méconnaissance du vécu de notre école.

Considérant que : la modification proposée par le ministre de l'Éducation du Québec va à l'encontre des intérêts des élèves de notre municipalité, pourtant si chère au ministre dans ses propos.

Considérant que : notre collectivité est satisfaite des services offerts par la commission scolaire de l'Énergie et que la commission scolaire du Chemin du Roy ne nous garantit pas le même plateau de services.

En conséquence : Il est unanimement résolu d'informer le ministre de l'Éducation du Québec que la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts s'oppose à sa proposition de rattacher notre territoire à la commission scolaire du Chemin du Roy. De plus, nous l'informons que nous exigeons de demeurer rattaché au territoire de la commission scolaire de l'Énergie. Cette requête vise avant tout le bien-être des jeunes de notre municipalité

COMITÉ TOURISTIQUE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS INC. SUBVENTION SALARIALE –BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Il est unanimement résolu : d'autoriser le versement de l'aide financière au Comité Touristique de St-Alexis-des-Monts, concernant la subvention salariale pour le fonctionnement du Bureau d'accueil touristique pour l'année 2014, tel que prévu au budget au montant de 10 724 \$.

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) MANDAT À UN VÉRIFICATEUR

Il est unanimement résolu : de mandater la firme comptable, Stéphane Bérard CPA Inc. de Louiseville, pour la reddition de compte du programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2010-2013) se terminant le 31 décembre 2013. Québec (TECQ 2010-2013) se terminant le 31 décembre 2013.

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES AUTORISATION – ENVOI À LA MRC

Il est unanimement résolu :

- que le Conseil Municipal autorise la préparation de la liste des immeubles pour le non-paiement des taxes pour l'envoi à la MRC de Maskinongé et désigne le Secrétaire-Trésorier, Monsieur Gilles Frappier, pour représenter la municipalité lors de la vente pour non-paiement de taxes.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE ST-ALEXIS

Suite à une demande d'aide financière relativement à l'organisation d'une fête de Noël qui aura lieu le 6 décembre 2014.

Il est unanimement résolu :

- d'accorder une aide financière au montant de 500 \$ à l'organisme « L'Association des personnes handicapées de St-Alexis-des-Monts ».

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015

CRSBP – NOMINATIONS 2015 DÉLÉGATION DES RESPONSABLES

CONSIDÉRANT QUE la convention qui nous relie au Centre Régional de Services aux Bibliothèques publiques Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière, le Conseil Municipal doit nommer par résolution, les personnes déléguées.

Il est unanimement résolu :

- que Monsieur Pierre Meunier, soit désigné au titre de « Représentant de la municipalité » et que Madame Audrey Vallières, soit désignée au titre de « Coordonnatrice » de la bibliothèque municipale pour l'année 2015.

RÉSOLUTION D'APPUI À L'ORGANISME DU REGROUPEMENT POUR LE GYROPHARE VERT POUR LES POMPIERS DU QUÉBEC

Il est unanimement résolu : que le Conseil Municipal appuie l'organisme « Regroupement pour le gyrophare vert pour les pompiers du Québec » dans leurs démarches concernant l'utilisation de feux de courtoisie pour les pompiers volontaires du Québec.

REMERCIEMENTS ADRESSÉS À M. PHILIPPE GIGUÈRE, POMPIER VOLONTAIRE, POUR SES ANNÉES DE SERVICE AU SEIN DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE M. Philippe Giguère a informé le Conseil Municipal de sa démission à titre de pompier-volontaire au sein de notre Service Incendie.

CONSIDÉRANT QUE son engagement a toujours été fondé sur le sens du dévouement et du devoir accompli, à assurer la sécurité à toute une population en situation d'urgence.

CONSIDÉRANT QU' au cours de toutes ces années, M. Giguère a su composer et s'ajuster avec le nouveau matériel et les nouvelles technologies. Il avait les qualifications pour être un bon pompier et les aptitudes requises et nécessaires pour un travail d'équipe, comme il se doit au sein d'un corps de pompiers.

POUR CES MOTIFS :

Il est unanimement résolu, de manifester une très grande reconnaissance à M. Philippe Giguère, pour toutes ces années de service et de dévouement au sein de notre Service Incendie. Cette présente vient confirmer notre appréciation et gratitude.

FÊTE « PLAISIRS D'HIVER » - 1^{er} FÉVRIER 2015
AUTORISATION DE DÉPENSES

Le 1^{er} février 2015, le Conseil Municipal organise une fête à l'intérieur du programme « Plaisirs d'Hiver », dans laquelle il y aura plusieurs activités, telles que la pêche, traîneau à chien, glissade et autres.

Il est unanimement résolu :- d'autoriser un montant ± 1 000 \$ représentant les dépenses reliées à cette activité.

EMPLOI-ÉTÉ CANADA 2015
PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOI

Il est unanimement résolu :

- QUE la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme « Emploi-Été Canada »;
- QUE Gilles Frappier est autorisé au nom de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;
- QUE la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts s'engage par son (ses) représentant (s), à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada, dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS

Il est unanimement résolu :

- d'autoriser le paiement des cotisations concernant le renouvellement d'adhésion aux associations suivantes :
- Association des directeurs municipaux (A.D.M.Q.) 419 \$ (taxes en sus)
- Corporation des officiers municipaux agréés du Québec 455 \$ (taxes en sus)
- Association des chefs en sécurité incendie du Québec 237 \$ (taxes en sus).



SERVICE INCENDIE - DEMANDE

BANQUE DE NOMS

Il est important pour nous, du Service Incendie, que nous ayons une banque de données dans l'éventualité d'une ouverture prochaine, afin de combler les effectifs manquants au sein du Service Incendie.

Donc, si vous êtes un résident et que vous manifestez le désir de vous engager au sein de la brigade des pompiers volontaires, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec le directeur au Service Incendie, **M. Raymond Beaudoin (819) 265-2046 poste 2840**, et/ou vous rendre à l'Hôtel de ville, à l'administration, pour y compléter un formulaire d'emploi.

PLACE AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

NOUVELLES DE L'ÂGE D'OR

Nous en sommes rendus à parler des mois de MARS ET AVRIL 2015

Tout d'abord en MARS, nous avons notre souper pour les fêtes de FÉVRIER et MARS (**LE 6 MARS**)

Ensuite, le **27 mars**, se tiendra notre souper **45ième anniversaire de notre club** où nous soulignerons le beau travail et le soutien de nos bénévoles. Vous devez vous procurer votre billet le plus vite possible, afin de vous assurer une place. Suivra par la suite, les vacances de PÂQUES. Nous souhaitons à tous, de JOYEUSES PÂQUES!

Le **26 mars**, il y aura les mises en candidatures où les membres ont le devoir de combler les postes vacants et il y en aura, dont le mien, comme président. Hé oui, après 20 ans de bénévolat dans notre club, je quitterai le poste, non sans un peu d'amertume, mais des circonstances me suggèrent de laisser ma place à d'autres qui sauront très bien faire les choses.

J'en profite pour remercier ma femme, NICOLE, qui a su m'aider et m'encourager pendant toutes ces belles années! Je remercie aussi, tous ceux, qui de près ou de loin, m'ont soutenu, surtout mon conseil et les bénévoles. Aussi, vous tous, qui avez su nous apporter votre chaleur et votre amour. Nous ne serons plus dans l'organisation mais nous ne serons pas loin pour apporter notre aide au besoin.

Bonne chance et bonne continuité dans notre beau mouvement.

- **16 Avril**: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ÉLECTIONS - Nous vous attendons !
- **17 Avril**: SOUPER POUR LES FÊTES D'AVRIL ET MAI.
- **8 Mai**: FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

Jacques Touchette, président.



Objet : Vous planifiez une randonnée en plein-air ? Avez-vous pensé à tout ?

En ce retour de la saison froide, les policiers rappellent aux amateurs de plein-air quelques conseils de sécurité pour assurer une pratique sécuritaire de leurs activités.

En tout temps, lorsque vous partez en randonnée, il est fortement recommandé d'aviser au préalable un proche de votre destination, votre itinéraire ainsi que de l'heure prévue de votre retour. Cette mesure de précaution facilitera les recherches si vous vous égarés ou si un pépin survient lors de votre excursion.

De plus, pour votre sécurité, assurez-vous de :

- consulter la météo avant de partir
- pratiquer votre activité le jour plutôt que le soir ou la nuit
- porter des vêtements bien adaptés à votre activité
- demeurer dans les sentiers balisés
- éviter de partir seul
- vous munir d'une trousse de survie

Votre trousse de survie devrait contenir un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, une carte et une boussole (et/ou un GPS), des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium. Lors de longues randonnées, emportez également des signaux lumineux et des aliments riches en calories.

Si vous possédez une boussole, un GPS, un téléphone cellulaire ou satellite, ne partez pas sans lui ou sans eux.

Surtout, assurez-vous de prendre en considération vos capacités réelles avant d'opter pour une activité qui pourrait s'avérer trop exigeante et posez-vous la question : « Suis-je équipé pour passer la nuit en plein-air si je suis égaré ? ». Si c'est le cas, vous êtes sur le bon chemin !

Mieux vaut prévenir que...le pire. Bonne randonnée!



INSCRIPTIONS DÉCLARATIONS D'IMPÔT 2014 SEULEMENT

Le service d'impôt des bénévoles du Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé vient en aide aux personnes à faibles revenus ne pouvant remplir elles-mêmes leurs déclarations d'impôt. Les critères d'admissibilité sont les suivants :

Notre service s'adresse aux personnes à **faibles revenus** qu'elles soient:

Prestataires d'aide sociale, prestataires de la sécurité de la vieillesse avec supplément de revenu garanti, prestataires d'un régime de retraite, salariés, prestataires d'assurance-emploi ou étudiants (bourses d'études) et ces personnes doivent résider sur **le territoire de la MRC de Maskinongé**.

IMPORTANT

Peu importe la source de vos revenus, ils ne doivent pas dépasser:

Personne seule.....	22 000\$
Couple.....	28 000\$
Personne à charge supplémentaire	2 000\$

S'il y a un revenu d'intérêts, ce dernier ne doit pas dépasser 500\$ annuellement au total.

Sans rendez-vous, vous pouvez vous présenter pour l'inscription :

LE JEUDI 26 FÉVRIER 2015

**13 h00 à 15 h 30 : Maison de l'Abondance,
200 Notre-Dame, St-Alexis-des-Monts**

Les déclarations complétées seront disponibles :

LE JEUDI 26 MARS 2015

13 h à 15 h 30 : Maison de l'Abondance, 200 Notre-Dame, St-Alexis-des-Monts

N.B. Veuillez noter que vous ne recevrez aucun appel du responsable pour vous aviser de la date de remise.

VEUILLEZ NOTER QUE DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE 4\$ SONT EXIGÉS ET PAYABLES LORS DE VOTRE INSCRIPTION.

Pour information :

Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé

121 Petite Rivière, local 15, Louiseville 819-228-3224 information@cabmaskinonge.org

POLITIQUE FAMILIALE AÎNÉS—PLAN D'ACTION 2015-2016 (MADA)

À venir: Fin mars et/ou début d'avril, il y aura une rencontre avec des intervenants de l'Association des malentendants de la Mauricie. La date n'est pas encore déterminée, cependant nous demandons aux personnes intéressées, de bien surveiller sur Facebook et sur notre site Internet, où nous en ferons la publication et avec toutes les informations, quant à la date et l'endroit de la rencontre. **Leur mission, est d'informer les personnes malentendantes, les accompagner et les orienter vers les ressources matérielles et humaines disponibles.**

L'invitations est lancée à toutes personnes intéressées par le sujet traité. Bienvenue!

La Politique Familiale Aînés (MADA)



Nouvelles du Festival de la truite mouchetée
30^e Édition

Du 20 au 28 juin 2015

Comme nouveauté cette année, à l'achat d'un passeport, il y aura un tirage de prix de présence de 100.00\$ à chaque jour du 20 au 28 juin 2015. **Les passeports sont au coût de 35.00\$ et 30.00\$ en prévente jusqu'au 7 juin et sont disponibles au bureau du Festival.**

Pour la 30^e édition, le Festival de la truite mouchetée aura **9 jours d'activités**, pour ceux qui aimeraient proposer des activités dans le cadre du Festival, de nous contacter. Le Festival compte sur vous, gens de Saint-Alexis, pour faire de l'édition 2015 un grand succès. Pour se faire, nous vous demandons votre collaboration à titre de bénévole avant, pendant et après le Festival

Nous aimerions vous faire part, que les billets de tirage sont en vente au coût de 5.00\$. Vous pouvez vous les procurer dans les commerces ou au bureau du Festival.

Information : (819) 265-3889
info@festivaldelatruiemouchetee.com

Comité 2015

René Julien, président
 René Lemay, vice-président
 Alexis Charbonneau, sec. trésorier

Krystel Audet, directrice
 Sophie Constantin, directrice
 Richard Audet, directeur



CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS (CONSEIL 9829)
8^{ième} REMISE DE BOURSES D'ÉTUDES À LEURS MEMBRES ÉTUDIANTS

Dimanche, le 20 décembre dernier, les Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis-des-Monts ont procédé à leur 8^{ième} remise de Bourses d'études à leurs membres-étudiants, enfants ou petits-enfants de membres en règle. 17 étudiants (es) se sont partagés (es) la somme de 2150 \$ en bourses. Félicita-



Les étudiantes présents, lors de la remise des Bourses: par certains membres des Chevaliers de Colomb:
 Alain Lemay, Walter Bégin, Reynald Robert et Michel Guay:

Arianne Robert, Laurence Dupuis, Josianne Lessard, Kathy Lacoursière et Steffany Gagné.

Meg Armstrong	Kathy Lacoursière	Félix McMurray
Catherine Bellemare	Alex Lafrenière	Ariane Robert
Lawrence Dupuis	Andréanne Lafrenière	Noémie Robert
Jessica Frappier	Karl Lafrenière	Florence Vertefeuille
Steffany Gagné	Christopher Lambert	Maude Vertefeuille
Élisabeth Goudreau	Josiane Lessard	

Depuis son instauration, le programme des Bourses d'études a remis plus de 16 000 \$ et ce, grâce à ses membres et aux nombreux commanditaires qui sont avec nous à chaque année. Aux noms de ces 17 étudiants (es) et aux noms de tous nos membres, nous désirons remercier les commanditaires suivants qui nous ont supportés lors de notre tournoi de golf dont tous les profits ont été remis en bourses d'études:

Autobus Allard	Marc H. Plante - Député de Maskinongé
Boucherie 4Saisons - St-Paulin	Marché Tradition - Famille Lemay
Boucherie Mario Deschênes	Matériaux FP Inc.
Caisse Populaire de St-Alexis des Monts	Matériaux Goudreau et fils
Centre Multi-Services	Municipalité de St-Alexis des Monts
Club de golf Le Mémorial de Shawinigan	Paillé Automobile - Berthierville
Dépanneur Au centre du bon marché	Pharmacie Daniel Deschênes
Festival de la truite mouchetée	Resto Des Monts
Garage Claude Lacoursière	Steve Armstrong - Vidéo Loisirs
Garage D&L Frappier - St-Paulin	Bistro La Tabarouette
Les services forestiers MCMV Inc.	

LE CONSEIL 9829 DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

LANCEMENT DU DVD SOUVENIR - SOIRÉE HOMMAGE "DANS L'UNIVERS DE M. JEAN-LOUIS HOULE" **SAMEDI LE 25 AVRIL 2015 à 19h00 à LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

C'est en effet, samedi le 25 avril prochain à 19h00 à la Salle communautaire, que nous ferons **la projection du DVD de la Soirée Hommage « Dans l'univers de Jean-Louis Houle »** qui a eu lieu dans la programmation du Festival Country, l'an passé, soit mercredi le 6 août 2014. Suite à la demande générale, des « fans » et des « amis musiciens et autres » de Jean-Louis, il était important que nous gardions souvenir de cette soirée hommage à Jean-Louis, reconnaissant son talent en tant que chanteur, auteur, compositeur, mettant son talent au profit de la communauté paroissiale, sans oublier sa très grande implication dans divers comités. Jean-Louis, est un ambassadeur qui a toujours su bien représenter Saint-Alexis.

Cette réalisation a été rendue possible grâce à la contribution importante de la Caisse Populaire, la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, la Société aleximontoise d'histoire et de généalogie et le Festival Jamboree de Saint-Alexis-des-Monts.

C'est pourquoi, nous vous invitons à assister nombreux à ce lancement et à la fois profiter de la partie musicale que l'on retrouve dans ce DVD. **Le prix d'entrée: 8 \$ - L'achat du DVD: 7 \$ (ce coût est pour ceux qui seront présents à cette soirée.)** **Détenteurs d'un permis de boisson pour cette soirée.** Des billets seront en vente dans différents commerces de la municipalité. Pour ceux qui ne peuvent assister à cette soirée et qui veulent se procurer le DVD, il sera en vente au coût de 15\$. Pour informations: Jean-Guy Poudrier (819) 268-9767 et Jean-Louis Houle (819) 265-2899

Lors de cette soirée, on procèdera à la divulgation de la programmation du Festival Jamboree - Édition 2015, qui se tiendra cette année du 12 au 16 août 2015. Qu'on se le dise!!! **Le Comité du Festival Jamboree.**

Invitation de l'A.F.E.A.S. Saint-Alexis-des-Monts



POUR CE FAIRE, TU AS BESOIN DE RÉUSSIR ...

Un **TDG** : test de développement général

ou

Un **TENS**: tests d'équivalence de niveau secondaire

ou

Un **DES** : diplôme d'études secondaires

Lundi le 16 février 2015 à 14h00 à notre local, situé au 115, rue de l'Hôtel-de-Ville, il y aura une réunion sur la vie municipale

1er Volet: « *Ma municipalité, ses pouvoirs ses devoirs* »
par le maire, M. Michel Bourassa »

Le 16 mars 2015, il y aura le 2^e volet sur ma municipalité « *Élus municipaux, responsabilités, rémunération et éthique de nos élus* ».

Vous êtes tous, cordialement invités à cette réunion.

Information: (819) 265-4422
(819) 265-3112

La Clé en éducation populaire peut t'aider à acquérir la confiance et les outils nécessaires afin d'atteindre tes objectifs:

Par des ateliers préparatoires aux différents tests:
Par un enseignement axé sur tes besoins; Par un accompagnement personnalisé et adapté à ta réalité; Par un apprentissage à ton rythme à l'intérieur de petits groupes.

Informes-toi dès maintenant au (819) 228-8071
Pour 16 ans et plus! Tous les cours sont gratuits!

SOCIÉTÉ ALEXIMONTOISE D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE INC. SAHG



« **Autrefois, l'histoire se vivait, mais ne s'écrivait pas!** »

Ceux qui désirent se procurer le volume historique et/ou l'offrir en cadeau « **AU FIL DES ANS... DE 1850 À 2011** » et/ou le **Répertoire des Baptêmes, Mariages et Sépultures** » peuvent se le procurer à l'**Hôtel de Ville (819) 265-2046 Poste 2801 Thérèse E. St-Onge** ou en communiquant avec **M. Jacques Lafrenière (819) 265-3112**.

Vous pouvez aussi, être membre de la société en remplissant une formule d'adhésion. La société a comme objectif de rechercher acquérir, conserver et rendre accessible à la population les documents, manuscrits, imprimés, objets se rapportant à l'histoire locale (la mise en valeur du patrimoine aleximontois).

32ième année de publication du journal municipal "LE STALEXIQUE"

Nous vous rappelons que nous en sommes à notre 32ième année de publication du journal municipal "Le Stalexique" et l'instigateur en a été M. Roger Landry, maire du temps, soit en 1984. Nous pouvons être fiers de cette réalisation et d'autant plus fiers de dire, que nous avons été une des premières municipalités à parution mensuelle. En 1984, nous en imprimions 900 copies et avec les années, notre municipalité a connu une croissance au point de vue démographique, en plus d'une augmentation de résidents saisonniers, donc la distribution est maintenant à plus de 1 800 copies (publication aux 2 mois).

Le Stalexique: par sa forme de publication, nous espérons qu'il continuera de vous sensibiliser à l'importance de la cause municipale.



LES AIDANTS NATURELS DU BASSIN DE LA MRC DE MASKINONGÉ

“MAINS TENDRES”

Il nous fait plaisir de vous présenter les activités qui occuperont les prochains mois.



Carpe Diem – Centre de ressources Alzheimer et l'Association des Aidants Naturels du bassin de Maskinongé collaborent

Madame Christine Charest, intervenante sociale à Carpe Diem — Centre de ressource Alzheimer, se joindra à l'équipe de Madame Marie-Josée Perron, directrice de l'Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé, afin de répondre aux besoins des personnes concernées par les enjeux liés à la maladie d'Alzheimer. Plus précisément, Mme Charest sera disponible les jeudis pour recevoir les membres de la famille d'un proche atteint, les professionnels de la santé ou toute autre personne intéressée.

Vous êtes donc conviés à un 5@7 d'information le 12 juin prochain, à 17h00 dans les locaux de l'Association des Aidants Naturels du bassin de Maskinongé au 2501 rue, Lafèche, St-Paulin.

Pour de l'information supplémentaire, nous vous invitons à appeler au (819 268-2884 ou nous contacter par courriel à l'adresse suivante : aidnatu@atou.qc.ca

Souper/Conférence : Mercredi le 25 février 2015

Invité : Monsieur Dominique Bouchard, intervenant social
Thème : Comment répondre aux besoins d'une personne en perte d'autonomie
Heure: 17h00 souper à vos frais -19h00 conférence gratuite

Lieu : restaurant **La porte de la Mauricie**, 4 Ste-Anne Yamachiche.

Éléments qui définissent la perte d'autonomie d'une personne;- Comment combler les besoins d'une personne en perte d'autonomie;- Ressources privées, publiques et communautaires;- Rôle du travailleur (se) social (e) en CLSC et en centre hospitalier.

Souper/Conférence : Mercredi 25 mars 2015

Souper Conférence Spectacle

Invité : Monsieur André Harvey, auteur, chanteur, conférencier
Thème : Comment retrouver sa passion de vivre
Heure : 17h00 souper à vos frais - 19h00 conférence/spectacle gratuit

Lieu : restaurant **Les portes de la Mauricie**, 4 Ste-Anne Yamachiche.

André Harvey anime de nombreuses conférences, un peu partout dans la francophonie. Il distille avec humour, limpidité et ouverture les sujets qui lui tiennent à cœur et son cheminement personnel.

CUISINE COLLECTIVE INTERGÉNÉRATIONNELLE

En partenariat avec la Maison de la famille de la MRC de Maskinongé, une diététicienne sera sur place lors de nos cuisines afin de pouvoir vous informer, vous conseiller, vous sensibiliser aux saines habitudes de vie. Mme Vanessa Wilson, diététicienne, sera présente avec nous jusqu'à la fin du mois d'août 2015, afin de poursuivre vos cuisines collectives de façon autonome.

Où auront lieu les cuisines collectives? Ici même dans nos locaux, au 2501 rue Lafèche à St-Paulin.
Quel est la clientèle visée? Nous visons à rejoindre nos membres et les personnes désirant se joindre au groupe afin de pouvoir échanger ensemble et répondre au même besoin qui est de bien se nourrir tout en socialisant.

Cuisine collective animée par une diététicienne : Vendredi 6 mars 2015

Vendredi 20 mars 2015 Lieu : 2501, Lafèche, Saint-Paulin. **Heure :** 12h30 à 16h00

Café rencontre pour les familles : Lundi 2 mars 2015

Lundi 9 mars 2015 «Comprendre pour mieux accompagner» Trucs et conseils, via la maladie d'Alzheimer et toutes autres maladies apparentées
Animée par : Madame Christine Charest de Carpe Diem
Lieu : 2501, Lafèche, Saint-Paulin **Heure :** 13h30 à 16h00

Puisque nous désirons mettre en place un nouveau service de répit ici même dans nos locaux (2501, Lafèche à St-Paulin), ces rencontres nous permettront de mieux évaluer vos besoins ainsi que ceux de vos proches.

Ce service qui devrait débuter en avril 2015 sera conçu pour la personne touchée par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Il lui permettra de développer de nouveaux liens par le biais d'activités sociales, physiques et des loisirs animés par du personnel qualifié.

Une participation à ces deux premières après-midi accompagnée de votre proche lui permettrait de développer un sentiment d'appartenance au groupe qui faciliterait son adaptation.

Mardi le 10 février, mardi le 17 février et mardi le 24 février 2015 **Thème :** La place que j'occupe en tant qu'aidant

Animées par : Madame Marie-Josée Perron et Madame Alexandra Théberge Lemay **Lieu :** 2501, Lafèche, Saint-Paulin

Heure : 13h30 à 16h00 (pour les trois ren-

IMPORTANT**POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE JOURNAL :**

Le Stalexique est publié tous les deux mois (Février—Avril—Juin—Août—Octobre—Décembre) et est distribué vers le milieu du mois de parution. Les organismes de la municipalité sont invités à transmettre leurs communiqués **AVANT LE 3 DU MOIS DE LA PARUTION**. (Les articles reçus après cette date seront publiés dans le Stalexique suivant) Vous devez faire parvenir vos fichiers en format Word (de préférence) ou PDF et inclure des photos (format jpg, gif) ou votre logo si désiré.

Les envois doivent se faire par courriel à :

tstonge@saint-alexis-des-monts.ca **Thérèse E. St-Onge**

Pour plus d'informations : 819-265-2046 poste 2801.

Nous vous remercions de votre collaboration!



Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



101 Hôtel-de-Ville
Saint-Alexis-des-Monts,
Qc, J0K 1V0
Téléphone : 819-265-2046
Télécopie : 819-265-2481

Courriel : info@saint-alexis-des-monts.ca
Site web : www.saint-alexis-des-monts.ca

Nos heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h30—12h00 et
13h00—16h30
Vendredi : 9h00—12h00 et 13h00—16h00

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

MICHEL BOURASSA

CONSEILLERS (ÈRE)

Monsieur Pierre Meunier

Madame Lorraine L. Lambert

Monsieur Pierre Picotte

Monsieur Jean-Pierre Frappier

Monsieur Alexis Charbonneau

Madame Mélanie Lacoursière